

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ARSÈNE DUMONT

Essai sur la natalité au Massachusetts

Journal de la société statistique de Paris, tome 38 (1897), p. 385-395

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1897__38_385_0

© Société de statistique de Paris, 1897, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V.

ESSAI SUR LA NATALITÉ AU MASSACHUSETTS. (*Suite* [1].)

Il est facile de démontrer que les divers éléments ethniques dont se compose la population du Massachusetts sont très inégalement féconds.

Si l'on étudie l'État entier pendant les quinze années consécutives qui se sont écoulées de 1881 à 1895, on s'aperçoit qu'en 1881, par exemple, pour 100 mariages contractés, il y en avait 58,12 dans lesquels les deux époux étaient nés en Amérique, 23,36 dans lesquels les deux époux étaient étrangers et 18,49 dans lesquels les deux époux étaient l'un Américain et l'autre étranger. Si la fécondité de ces trois catégories de mariages était égale, les 58,12 p. 100 des mariages d'Américains donneraient 58,12 p. 100 des naissances; les 23,36 p. 100 des mariages d'étrangers donneraient 23,36 p. 100 des naissances et les 18,49 p. 100 des mariages mixtes donneraient 18,49 p. 100 des naissances. Or, ce n'est pas ce qui a lieu. Les 58,12 p. 100 de mariages d'Américains ne donnent que 41,62 p. 100 des naissances, tandis que les 23,36 p. 100 de mariages d'immigrés produisent 41,51 p. 100 des naissances. Ils sont plus de moitié moins nombreux et présentent une proportion de naissances sensiblement égale. Les 18,49 p. 100 de mariages mixtes fournissent 16,87 p. 100 des naissances.

Si ce résultat ne s'était produit qu'une seule année, il ne signifierait rien. Mais 13 années sur 13, il se reproduit toujours avec la plus parfaite régularité. De 1881 à 1895, comme le nombre des immigrants s'est accru, la proportion des mariages d'Américains pour 100 mariages a diminué; de 58,12, elle est tombée à 43,96, par une pente douce et régulière; mais, en même temps, la proportion pour 100 naissances de celles provenant de mariages d'Américains a décru parallèlement.

Au contraire, le nombre des immigrants s'est accru; les mariages d'immigrés, qui formaient 23,36 p. 100 des mariages totaux en 1881, en ont fourni 30,61 p. 100 en 1888 et 33,29 p. 100 en 1895. Leur nombre a grandi avec la plus grande régularité. Mais, en même temps, cette catégorie de mariages continuait à fournir, sans exception, tous les ans, une part beaucoup plus que proportionnelle des naissances. Les mariages mixtes se sont accrus légèrement jusqu'en 1890 et, depuis lors, ils ont un peu diminué de fréquence; mais, chaque année, ils ont toujours

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, numéro d'octobre 1897, p. 332.

présenté la même fécondité, une proportion de naissances légèrement inférieure à ce qu'avait dû être leur part contributive.

Dans le calcul qui précède, il est évident que les naissances d'une année ne proviennent que pour une très minime partie des mariages contractés dans l'année. Les naissances de l'année 1881 proviennent presque toutes de mariages contractés antérieurement, et les mariages contractés en 1895, loin d'avoir épuisé leurs effets, ont à peine commencé d'en avoir.

Pour obtenir le droit de calculer la fécondité nuptiale en divisant le nombre des naissances par celui des mariages de la même année, il faut supposer que cette fécondité a été, dès avant le commencement de la période étudiée, ce qu'elle est pendant cette période et qu'elle demeurera telle dans la suite. C'est une hypothèse qui puise sa légitimité dans la constance des résultats pendant les 13 années consécutives qui figurent au tableau J.

Il est une autre manière d'évaluer la fécondité comparée des trois catégories de mariages. Elle donne des résultats absolument semblables.

Pendant les cinq années écoulées, de 1889 à 1893, la population entière du Massachusetts a produit 2,8 ou 2,9 naissances par mariage. Or, pendant chacune de ces cinq années, les mariages contractés entre époux américains n'ont donné que 2,1 naissances; les mariages contractés entre immigrés en ont produit de 3,7 à 4,0; les mariages mixtes en ont produit de 2,6 à 2,9. Ils se rapprochent beaucoup plus de la fécondité du mariage américain que de celle du mariage d'immigrés.

Poursuivons cette étude dans les comtés, en négligeant celui de Nantucket et même celui de Dukes, dans lesquels la faiblesse de la population amène des oscillations excessives et accidentelles. Nous obtenons, pour chacune des sept années sur lesquelles porte notre examen, 12 cas de fécondité du mariage d'immigrés et 12 cas de fécondité du mariage mixte, c'est-à-dire 84 de chaque sorte.

Sur les 84 cas de fécondité, le mariage entre Américains n'atteint qu'une seule fois 3,1; que 2 fois seulement 2,8 naissances par mariage, et cela dans le comté de Berkshire, comté excentrique occupant l'extrémité occidentale de l'État. Ce chiffre, si faible en lui-même, est un maximum qui n'a jamais été dépassé.

La fécondité de 2,7 s'est présentée une seule fois dans le même comté de Berkshire; la fécondité de 2,6 naissances pour un mariage ne s'est présentée que 5 fois, 2 fois dans le même comté de Berkshire, 2 fois dans le Norfolk et 1 fois dans le Middlesex.

La fécondité de 2,5 naissances pour un mariage d'Américains ne s'est présentée que 4 fois, dont 2 dans le Norfolk, 1 dans le Hampden et 1 dans le Worcester.

La fécondité de 2,4 s'est présentée 6 fois, dont 3 fois dans le Hampden, 1 fois dans le Norfolk, 1 fois dans le Berkshire et 1 fois dans le Middlesex.

La fécondité de 2,3 naissances s'est produite 11 fois. Celle de 2,2 s'est produite 12 fois. En somme, 42 fois sur 84, la fécondité du mariage américain a été supérieure à la moyenne de l'État. 9 fois elle lui est égale; 33 fois, au contraire, elle lui est inférieure.

11 fois, elle est de 2 naissances pour 1 mariage; 13 fois, elle est de 1,9 naissance; 6 fois, nous la voyons descendre à 1,8 naissance et 3 fois à 1,7.

C'est dans les trois comtés de Norfolk, de Hampden et surtout dans le comté reculé, à l'extrémité ouest de l'État, de Berkshire, que le mariage américain a le moins perdu de sa fécondité.

Celui où il est le moins fécond est le comté de Suffolk, composé presque en entier des deux seules villes de Boston et Chelsea.

La fécondité des mariages contractés entre époux nés en Amérique y est de 1,7 à 1,9 naissance, mais n'atteint jamais 2 naissances. Au contraire, dans le Berkshire, la fécondité des mariages d'Américains varie, selon les années, de 2,4 à 3,1 naissances. C'est entre ces limites rapprochées, dont la plus haute est en elle-même assez basse, que se trouve comprise la fécondité du mariage entre Américains au Massachusetts.

Fécondité des mariages d'immigrés. — Pendant qu'il se célèbre 100 mariages d'immigrés au Massachusetts (État entier), il y naît, selon les années, de 370 à 400 enfants de père et mère immigrants.

Les variations de ce phénomène d'un comté à l'autre sont considérables. Ainsi, dans le Berkshire, les immigrants ont une fécondité énorme de plus de 6 naissances pour 1 mariage, qui rappelle la fécondité légendaire des Franco-Canadiens. Étant donnée la situation géographique de ce comté, le plus éloigné des côtes et le plus rapproché du Canada, on est porté à penser que la plus grande partie de ces immigrants, si féconds, en sont réellement originaires.

Dans le comté de Franklin, la fécondité des immigrants est à peine un peu inférieure : elle atteint presque 6 naissances pour 1 mariage. Pour la situation géographique et la provenance probable des immigrants, il y a lieu de faire la même remarque que pour le Berkshire.

Les quatre comtés de Hampden, Hampshire, Worcester et Norfolk présentent de 4 à 5,9 naissances par mariage d'immigrés. Les trois premiers sont aussi des comtés de l'intérieur, proches voisins ou limitrophes du Berkshire et du Franklin ; le dernier seul est un comté maritime.

Les six autres comtés accusent, par mariage d'immigrés, de 3 à 4 naissances seulement. Ce sont tous des comtés maritimes contenant un grand nombre d'immigrés d'origine européenne. Celui de tous les comtés qui offre la moindre moyenne de naissances par mariage d'immigrés est celui de Suffolk (Boston) : elle y dépasse de très peu le chiffre de 3 naissances.

Il existe à Boston un très grand nombre d'immigrés vivant non seulement dans la pauvreté, mais dans le dénuement.

Contrairement à ce qui arrive habituellement en Europe, où les classes indigentes sont très fécondes, ces prolétaires, comme on le voit, n'ont qu'un nombre de naissances, par mariage, égal à peu près à celui des populations françaises. C'est donc uniquement au grand nombre des mariages que tient la natalité généralement élevée du Suffolk.

Fécondité des mariages mixtes. — Le nombre de naissances provenant de mariages mixtes est de 2,7 à 2,8 par mariage et pour l'État entier. Cette fécondité est supérieure à celle des mariages américains, qui est de 2,1 seulement ; mais elle s'en rapproche beaucoup plus que de la fécondité des mariages d'immigrés, qui varie, nous venons de le dire, de 3,7 à 6,7 naissances pour un mariage.

Pour la fécondité du mariage mixte, comme pour celle du mariage d'immigrés, le premier rang appartient encore au Berkshire, avec 4,3 naissances pour 1 mariage, puis au Hampden et au Worcester, avec 3,6 et 3,7. Le Norfolk n'atteint pas tout à fait ce chiffre.

Les comtés où les mariages d'immigrés ont la moindre fécondité sont celui d'Essex, 2,2, 2,3 à 2,7 et surtout celui de Plymouth, 2,2 à 2,9 naissances. Les mariages mixtes y sont presque aussi stériles que ceux où les deux époux sont nés Américains.

Il semblerait logique que la fécondité des mariages mixtes fût exactement intermédiaire entre celle des mariages où les deux époux sont Américains et ceux où tous deux sont immigrés. On voit qu'il est loin d'en être ainsi. La fécondité du mariage mixte est très régulièrement supérieure à celle du mariage d'Américains; mais elle s'en rapproche beaucoup plus que de celle des immigrés.

La raison de ce phénomène se laisse deviner assez aisément. Dans le mariage mixte, les deux époux ne luttent pas à armes égales pour faire prévaloir leur volonté. Celui des deux qui est Américain a pour lui la force que lui communique le milieu dans lequel son conjoint et lui sont appelés à se mouvoir. D'ailleurs, le seul fait, pour un immigré, d'épouser une Américaine ou pour une immigrée d'être épousée par un Américain, prouve déjà, chez l'époux étranger, un certain degré d'américanisation, que son entrée dans une famille américaine ne fait que renforcer. Dans le ménage, chacun des deux époux apporte les appréciations directrices de la conduite et des mœurs qu'il tient de son origine. Mais, chez l'époux étranger, elles sont forcément atténuées dans une large mesure. Le tableau L prouve toutefois que jamais elles ne sont complètement annulées et que, dans tous les comtés sans exception, le mariage mixte participe toujours, jusqu'à un certain degré, de la fécondité, très supérieure, du mariage d'immigrés.

Cette supériorité d'influence du conjoint américain permet de reconnaître, une fois de plus, la puissance assimilatrice, souvent reconnue par moi dans l'étude des communes françaises, des éléments fixes et anciens de la population par rapport aux éléments récents et mouvants. Dans ces dernières années, nombre de sociologues américains se sont demandé, avec inquiétude, s'il serait possible d'assimiler la masse énorme des immigrants; le fait qui précède doit contribuer à calmer leurs craintes.

FÉCONDITÉ COMPARÉE DE DEUX CATÉGORIES DE MARIAGES MIXTES.

La fécondité du mariage mixte varie selon que le mari est américain et la femme immigrée, ou bien que le mari est immigré et la femme américaine.

De 1879 à 1893 (14 années-1890), le Massachusetts a vu célébrer, sur son territoire, 52 811 mariages mixtes. De ces 52 811 mariages, 28 273 étaient contractés entre mari américain et femme immigrée, tandis que 24 538 mariages avaient lieu entre un mari immigré et une femme américaine.

Pendant les 14 mêmes années, il s'est produit 137 373 naissances provenant de mariages mixtes. La fécondité moyenne de tous ces mariages mixtes a donc été de 2,6 naissances par mariage pendant ces 14 années.

Sur ce nombre de naissances, 66 389 provenaient de mariages mixtes dans lesquels le père était Américain et la mère immigrée et 70 984 naissances provenaient de mariages mixtes dans lesquels, au contraire, le père était immigré et la mère Américaine.

La fécondité des mariages mixtes dans lesquels le père était Américain ne s'élevait pas à 2,3, exactement $\frac{66\,389\text{ naissances}}{28\,273\text{ mariages}} = 2,27$.

La fécondité des mariages mixtes dans lesquels le père était étranger et la mère née en Amérique était presque de 2,9, exactement $\frac{70\,984 \text{ naissances}}{24\,538 \text{ mariages}} = 2,89$.

Si nous nous rappelons que, dans le Massachusetts entier, la fécondité du mariage où les deux époux sont Américains est de 2,1, nous voyons que la fécondité des mariages mixtes, où le père seul est Américain, est supérieure de 0,17 seulement, c'est-à-dire de très peu. Au contraire, quand c'est le mari qui est étranger, la différence est très notable, 0,79.

Si l'on examine en détail le tableau I, on reconnaît l'étonnante régularité de ce phénomène. 16 fois sur 16 années étudiées, le mariage où le mari est Américain est plus fécond que celui où il est immigré.

Ce fait est intéressant au point de vue scientifique en ce qu'il donne prise sur un problème très difficile à résoudre, savoir à qui des deux, du mari ou de la femme, doit principalement remonter la responsabilité de l'abaissement de la natalité dans les pays d'oliganthropie. Pour le Massachusetts, la réponse n'est pas douteuse, le travail ci-dessus démontre nettement l'influence prépondérante du mari dans ces sortes de questions.

En France, il est probable qu'il n'en va pas autrement. Dans les familles très pauvres, prolétariennes, les enfants sont beaucoup moins à la charge du mari que de la femme. Le père peut quitter la maison et abandonner ses enfants sans pain, la mère ne le peut. C'est à elle de les allaiter, coucher, porter, laver ou de souffrir de leur saleté, de leurs pleurs et de leurs cris. Le père s'en va à son travail, au cabaret ou à la promenade, ne rentre chez lui que peu ou point, s'il le veut. Il est beaucoup moins que sa femme écrasé par les charges de ménage, aussi se laisse-t-il aller assez volontiers à une fécondité que la femme accepte passivement.

Avec l'aisance et la vie bourgeoise, tout change; les enfants sont élevés principalement à prix d'argent, par le travail du père. C'est sur ses gains que sont payés la nourrice, l'école, le vêtement et les autres frais. Aussi limite-t-il étroitement sa fécondité; la femme subit encore sa volonté.

Dans les familles riches et oisives vivant de leurs revenus, les dépenses occasionnées par les enfants grèvent le budget commun et pèsent également sur les deux époux. En outre, les grossesses sont à peu près incompatibles avec la vie mondaine, de sorte que la femme, autant au moins que le mari, quelquefois plus, répugne à la fécondité. Mais les familles de cette dernière catégorie sont peu nombreuses, relativement à la masse nationale, et bien qu'elles soient très en vue, elles ont peu d'influence sur son état démographique. L'abaissement de la natalité, quand il se produit, est dû surtout à la classe sociale intermédiaire, si nombreuse dans les démocraties française et américaine. Or, dans cette classe, l'infécondité est surtout attribuable à la volonté du mari.

En Amérique, d'ailleurs, comme il a pris sa femme sans dot, c'est à lui seul de la nourrir par son propre travail, elle et ses enfants. Pendant la vie intra-utérine, par la loi de nature, l'enfant est un parasite de l'individu femelle; mais dans toute la classe moyenne et travailleuse, de par les mœurs et les lois civiles, c'est l'individu mâle qui supporte principalement le poids du parasitisme infantile et conjugal.

Tous les observateurs qui ont présenté des tableaux de la vie américaine, insistent sur l'importance de la femme, son indépendance, son rôle brillant dans les

salons et les cercles, son initiative et son activité dans les arts, les lettres, la philosophie et les œuvres sociales. Mais cette minorité, si importante soit-elle, par suite de son luxe bruyant et de l'imitation dont elle est l'objet, n'en est pas moins démographiquement négligeable.

Ce qui est plus important, c'est la tendance qui pousse un nombre toujours croissant de femmes américaines à s'efforcer de vivre par leur travail et de se rendre indépendantes de l'homme.

Une femme qu'une erreur d'éducation a conduite à se considérer comme un tout complet et absolu, comme un individu parfait en lui-même, ayant sa fin en soi, aura, sans aucun doute, une tendance, au moins égale à celle de son mari, à restreindre sa fécondité. Mais il est possible qu'un grand nombre de ces femmes aient par cela même peu de goût pour le mariage, et que la grande majorité des autres, une fois mariées, adoptent les idées et les sentiments de leur mari et s'intéressent à ses entreprises plus qu'aux leurs propres, parce que le bien commun en dépend davantage. Celles-là doivent revenir assez aisément à la subordination rationnelle et accepter l'influence de sa volonté dans la pratique de la vie. Bien que l'on représente habituellement l'autorité paternelle et maritale comme fort diminuée aux États-Unis, et qu'elle le soit certainement beaucoup, il est probable qu'elle reste encore plus forte qu'on ne le pense généralement. Ce qui tend à le prouver, c'est précisément ce fait significatif que la femme immigrée, mariée à un Américain, présente la fécondité, non de sa nationalité à elle, mais à fort peu de chose près, de celle de son mari, tandis que la femme américaine mariée à un immigré présente une fécondité beaucoup plus éloignée de la fécondité américaine, beaucoup plus voisine de celle des mariages d'immigrés.

Un fait de la plus haute portée pour l'avenir de la démocratie américaine, c'est que la natalité, dans tous les comtés où elle se maintient à un taux médiocre ou satisfaisant, comme dans le Suffolk et le Hampden, par exemple, le doit uniquement à l'élément immigré. Soit à raison de sa teneur supérieure en adultes, soit à raison de son goût plus prononcé pour le mariage, il relève le niveau de la nuptialité générale. Et, d'un autre côté, soit à raison de sa condition sociale, qui est celle d'ouvriers pauvres, soit à raison d'appréciations et de mœurs apportées des pays d'origine, il a une fécondité nuptiale supérieure à celle des Américains.

Si l'on recherche combien de mariés sur 100 sont nés aux États-Unis et combien à l'étranger, on trouve que le nombre de ces derniers va toujours croissant. Le nombre des mariés et mariées d'origine américaine était, en 1871, de 63,19 sur 100 personnes ayant contracté mariage dans l'année. Cette proportion a même atteint le maximum, 70,99 en 1879. Mais, depuis lors, elle s'est abaissée régulièrement jusqu'à 58,11 en 1890. Celle des mariés et mariées d'origine étrangère, grâce au progrès constant du nombre des immigrés, s'est élevée, la même année, à 41,89 sur 100 nouveaux époux de toute origine. De ces immigrés, les uns se marient entre eux et sont très féconds, les autres se marient à des conjoints américains et le sont moins; mais tous contribuent à relever le niveau de la natalité générale. Dans le comté de Suffolk, composé presque uniquement des deux communes de Boston et Chelsea, le nombre des mariés nés à l'étranger égale presque celui des mariés nés aux États-Unis. C'est à eux qu'est due la haute nuptialité de ce comté et sa natalité presque européenne.

Les immigrés se fixent presque tous dans les villes et surtout dans les villes in

dustrielles. Les quatre comtés qui n'ont point de population urbaine, c'est-à-dire d'agglomérations d'au moins 8 000 habitants, en attirent fort peu et en leur absence, la nuptialité, la fécondité générale des mariages, et par suite la natalité, tombent très bas.

Celui de ces quatre comtés qui compte le moins d'immigrés, Nantucket, présentait, pour la période décennale 1881-1890, une moyenne annuelle de 93,77 mariés nés en Amérique, sur 100 mariés de toute provenance (ce chiffre s'est même élevé à 100 p. 100 en 1883), la proportion des mariés d'origine étrangère étant seulement de 6,23. Aussi ce comté présente-t-il une nuptialité fort basse de 5 à 6 et une natalité misérable de 11 à 15.

Le comté de Dukes a présenté, pendant ces dix mêmes années, une moyenne annuelle de 89,09 mariés américains sur 100 mariés de toute provenance et seulement 10,91 p. 100 de mariés d'origine étrangère. La nuptialité est néanmoins élevée; mais la natalité n'est que de 16 à 18.

Le comté de Barnstable a présenté, pendant la même période, une moyenne annuelle de 87,15 mariés d'origine américaine sur 100 mariés de toute provenance et 12,85 mariés d'origine étrangère. Sa nuptialité est néanmoins assez élevée, mais sa natalité varie de 16,4 à 17,4 seulement.

Enfin, le comté de Franklin, éloigné de la mer, très distant des précédents au point de vue géographique, et n'ayant de commun avec eux que son absence de population urbaine, a compté 79,97 mariés américains et seulement 20,03 mariés d'origine étrangère sur 100 mariés de toute provenance. Sa nuptialité, 7,4, est faible en comparaison de la moyenne de l'État, et sa natalité est inférieure à 20 naissances pour 1 000 habitants, en dépit de la fécondité exubérante de ses quelques mariages d'étrangers (1).

En France, les immigrants, sauf les Italiens, n'ont qu'une natalité assez faible, à peine supérieure à la moyenne nationale. Au Massachusetts, la différence est beaucoup plus considérable. L'élément immigré est beaucoup plus fécond, mais cette fécondité n'est que viagère.

Sitôt américanisés, les enfants des immigrants adoptent les appréciations et les mœurs des Américains et deviennent, quand ils se marient, inféconds comme les Américains. Pour en être convaincu, il suffit de réfléchir que cette catégorie de mariés, dénommés dans les *Relevés annuels de la Registration* « American born », ne comprend pas seulement les descendants de très anciens colons habitant l'Union américaine depuis un ou deux siècles; elle englobe en outre tous les individus nés aux États-Unis, ceux qui sont nés de mariages mixtes et de mariages d'immigrés.

Qu'une Irlandaise et un Franco-Canadien se marient à Marblehead et aient ensemble huit ou dix enfants, cela relève d'autant la moyenne de la fécondité des mariages d'immigrés. Mais au bout de 20 ou 25 ans, quand ces enfants se marieront eux-mêmes, ils seront comptés dans la catégorie des « American born » avec des milliers de fils et filles d'Allemands, d'Italiens et d'Anglais. Or, ce sont eux qui,

(1) A propos de cette fécondité extrême du mariage des immigrants, une remarque toutefois s'impose. Lorsque l'un au moins des deux époux est Américain, il y a lieu de penser que le mariage s'est célébré en Amérique. Au contraire, lorsque les deux époux sont étrangers, il se peut qu'un certain nombre d'entre eux aient contracté mariage en Europe ou au Canada avant d'immigrer, de sorte que leur mariage ne figure pas au diviseur et que leurs enfants, nés en Amérique, figurent au dividende; d'où grossissement indu du quotient.

agregés aux habitants plus anciens, présentent cette fécondité si faible de 2,1 naissances pour 1 mariage d'Américains, qui est la moyenne de l'État de Massachusetts.

Ce qui est arrivé pour la descendance des immigrés d'il y a 30 ou 50 ans, se produira pour la descendance de ceux qui arrivent aujourd'hui et de ceux qui arriveront demain, car ils seront soumis aux mêmes influences. Les Américains sont partiellement stériles et être américanisés, pour les fils des immigrants, c'est être partiellement stérilisés. Adopter la langue, le vêtement, l'alimentation, l'habitation, les méthodes de travail, les plaisirs, la culture intellectuelle, morale, politique et esthétique des Américains, c'est adopter leur natalité légitime et naturelle, leur nuptialité et leur fécondité nuptiale. Il n'en serait autrement que si, la différence de nationalité correspondant à une différence de classe sociale, les immigrants, par haine, par dépit ou désespoir, n'essayaient plus d'entrer dans la classe socialement superposée et tournaient le dos à la civilisation américaine. Alors, comme les prolétaires européens, ils formeraient une classe spéciale vivant au jour le jour et renonçant à l'effort pour s'élever eux et leurs enfants par l'économie ou l'instruction. Dans ces conditions, il n'est pas douteux qu'ils ne continuassent à se développer en nombre.

Mais il est peu probable que les ouvriers américains en viennent à ce degré d'abandon d'eux-mêmes. L'instruction et l'éducation sont organisées en vue de relever les courages et de donner aux plus pauvres confiance en eux-mêmes. Les institutions et les mœurs très sincèrement démocratiques, au moins d'intention, stimulent sans cesse l'individu, donnant égale vocation à tous pour la fortune, le pouvoir, le savoir et les honneurs, faisant envisager le renoncement à la lutte comme une lâcheté et comme une honte, il est probable qu'il n'y aura jamais, pour y renoncer, qu'une très petite minorité de vaincus. La grande masse des citoyens continuera, dans l'avenir comme dans le présent, quelle que soit l'origine de ses ancêtres, à tendre de toutes ses forces à son développement personnel, bien ou mal compris, soit en valeur, soit en jouissances. Dès lors, on peut être sûr qu'elle sera peu féconde.

Une famille a la fécondité non de la classe sociale à laquelle elle appartient, mais de celle dans laquelle elle s'efforce d'entrer. Les Américains du Massachusetts, supérieurs par leur savoir, leur politesse et leur fortune aux nouveaux venus, sont inféconds; on peut être sûr que les fils de ces nouveaux venus le seront comme eux.

Cette fécondité si restreinte de l'élément américain au Massachusetts et dans les autres États de la Nouvelle-Angleterre est un fait d'une portée incalculable pour l'avenir de l'Amérique et même de l'humanité. Il est beaucoup plus important par ses tendances que par lui-même, parce que c'est le commencement d'un mouvement. Ce mouvement ira fatalement en s'accroissant et se généralisant, à moins que ne s'opèrent, dans les idées, les sentiments, les mœurs, dans la civilisation en un mot, des changements profonds, dont, à l'heure présente, nous ne voyons pas même l'aurore.

III.

Depuis quelques années, les États-Unis ont été le sujet d'un grand nombre d'ouvrages. L'Exposition de Chicago a eu pour la France le bon effet de tourner l'atten-

tion de ce côté; les écrivains qui sont allés à cette occasion en Amérique en ont rapporté une riche moisson d'impressions personnelles et de faits suggestifs. Les Français qui prirent part, à la fin du siècle dernier, à la guerre de l'Indépendance, en rapportèrent les germes du précieux enthousiasme qui hâta la maturation de la Révolution; les voyageurs d'aujourd'hui nous rendent l'inappréciable service, au milieu de l'épidémie d'affaissement qui nous allanguit, de ranimer l'intérêt pour les études sérieuses d'ethnographie et de sociologie, de morale et de psychologie collectives.

C'est un résultat dont on ne saurait trop se féliciter. Les États-Unis, en effet, présentent, mais le plus souvent avec une intensité beaucoup plus forte, tous les phénomènes sociaux qui se passent également chez nous : ploutocratie et concentration des capitaux dans un petit nombre de mains, féodalité industrielle et lutte des classes, émigration rurale et progrès des agglomérations urbaines, émancipation de la femme et enfin abaissement de la natalité par suite de l'infécondité des mariages. Il est particulièrement intéressant d'étudier ces phénomènes en Amérique, soit à cause de leur grossissement, soit pour les symptômes inaccoutumés qui les accompagnent et qui, souvent, aident à les comprendre.

Mais tout n'a pas été dit, le point de vue démographique ayant été généralement négligé. Or, la démographie est comme une charrue qui pénètre à soixante centimètres de profondeur en remplacement d'une charrue barbare qui n'allait qu'à douze. Par tout pays, eût-il été labouré depuis vingt siècles, comme le Sahel de Tunis, elle sait retrouver une terre vierge. De même, la démographie renouvelle les sujets vieillis et découvre à des faits sociaux mille fois signalés et commentés, une portée inouïe, une signification imprévue.

La plus sûre érudition ethnographique jointe à l'expérience spéciale du monde que l'on étudie, de sa langue, de ses mœurs et de ses institutions, la perception délicate des différences et des similitudes, le sens aiguisé du moraliste pour toutes les nuances ne valent, pour connaître un peuple, qu'autant que vaut la sensibilité naturelle au froid et au chaud, au sec et à l'humide pour connaître un climat. Le thermomètre et le baromètre seuls permettent la constatation des phénomènes météorologiques, et de même les tableaux numériques de la démographie fournissent seuls une notation adéquate des pulsations de la vie au sein d'une collectivité. Ni le talent d'observation, ni l'art d'écrire ne peuvent les suppléer.

La France, à la tête des nations néo-latines, les États-Unis à la tête des nations anglo-germaniques forment l'avant-garde de la démocratie dans le monde et se trouvent, simultanément, en dépit de différences énormes de race, de climat, de langue, d'institutions et de religion, attaquées par le même mal. Il faut qu'une similitude, bien profonde et bien puissante, soit cachée sous toutes ces dissemblances. Les deux républiques se ressemblent en ce que toutes deux sont des démocraties, les plus avancées qui existent au monde.

Pour quiconque a la conviction que l'humanité, dans sa marche vers l'avenir, doit fatalement passer par la république démocratique, c'est une grande cause d'angoisse de voir cette forme de constitution sociale, comme l'aristocratie, dont elle semblait l'antithèse, devenir un poison pour les peuples qui en jouissent, en déterminant l'insuffisance de la reproduction. Les classes sociales qui en profitent le plus sont toujours aussi celles qui sont le plus affectées par la diminution de la natalité.

C'est que le régime démocratique, en supprimant la domination du roi et de l'aristocratie, a précisément pour effet de donner à chaque citoyen, devenu sujet-souverain, le rang, les aspirations et les manières de penser de l'aristocratie, qui se trouve ainsi, non pas supprimée, mais virtuellement universalisée, provisoirement étendue à tous ceux qui ont la fortune.

Tout soldat français, a-t-on dit, a dans son sac son bâton de maréchal de France, tout électeur est invité à devenir président de la République, tout écolier à devenir millionnaire, savant, artiste, grand homme universellement connu, il a le droit d'ambitionner une statue et les honneurs de l'apothéose. S'il en est ainsi en France, il en est absolument de même en Amérique.

Tous les observateurs s'accordent à nous représenter l'Américain comme essentiellement actif et entreprenant, toujours prêt à augmenter son travail plutôt que de restreindre ses dépenses, hardi, plein d'initiative et d'entrain, ennemi de l'épargne et de la lésine; gagnant beaucoup et dépensant de même, prodigue de son énergie et de son argent, se faisant un point d'honneur de fournir beaucoup de besogne; dévoré d'activité fébrile, possédé, comme il le dit lui-même, du « *demon of unrest* ».

« Froid par tempérament, ambitieux de fortune et de pouvoir, de bonne heure toutes ses facultés sont concentrées vers un but unique : réussir. Son ambition est sans limite, comme le champ dans lequel elle s'exerce. Pas un citoyen, si humble que soit son point de départ, qui ne puisse aspirer au rang le plus élevé, prétendre à la plus haute opulence. Cultivateur ou bûcheron, ouvrier ou fermier, il peut devenir représentant, sénateur, ambassadeur, ministre d'État, président de la République. Dans les professions libérales, rien ne lui barre la route, ne l'oblige à un stage long et coûteux; pas de conditions d'avancement, de catégories sociales dans lesquelles il se sente enfermé, confiné, qui paralysent son effort, ralentissent son élan. La supériorité appartient moins au savoir qu'à l'énergie de la volonté. Il le sait et il en tend les ressorts à l'excès (1). »

Ce ne sont pas seulement les hommes dont le caractère est ainsi trempé, dont les aspirations sont ainsi orientées, ce sont les enfants, les jeunes filles. L'indépendance pécuniaire de la femme est, dès à présent, un fait beaucoup plus fréquent aux États-Unis qu'ailleurs. Un puissant parti de réformateurs s'efforce de la généraliser.

La femme américaine peut vivre seule, garder sa liberté comme un homme, trouver du travail et se subvenir à elle-même sans besoin de l'aide d'un mari pour se faire respecter et pour vivre. Elle a forcé graduellement la porte d'un grand nombre de professions d'où elle avait toujours été exclue jusqu'à ce jour. Elle peut être médecin, avocat, juge même dans certains États. Pour M. de Varigny, la femme est la fleur de la civilisation américaine; pour M^{me} Bentzon, elle en est l'enfant gâté.

Mais la civilisation qui lui donne tant lui demande aussi beaucoup. Sa vie est très active, très absorbante, lui demande beaucoup d'efforts. « La société dans laquelle nous vivons, dit M. Cyrus Edson (2), est basée sur l'excitement. » La vie américaine nous use et nous consume; elle épuise le système nerveux, principalement

(1) C. de Varigny, *la Femme aux États-Unis*, p. 89.

(2) *The evils of early marriage* (*North American Review*, 1894).

chez les jeunes filles, moins résistantes. « Les enfants naissent avec une prédisposition au nervosisme; tout notre système d'éducation stimule en eux cette tendance.

« Les jeunes filles sont surmenées pendant leurs années d'école; elles sont libres de se marier ou de ne pas se marier; elles ont la possibilité de se subvenir à elles-mêmes et l'opinion ne leur fait pas une honte de rester célibataires (1). »

Contrairement à ce qui a lieu chez nous, l'Américaine fait des études plus longues que les jeunes gens. Généralement, elle se marie sans dot. Elle sait en conséquence qu'elle sera épousée pour ses qualités personnelles, grâce, valeur physique, éducation, instruction; elle s'applique à les acquérir et elle y réussit. Pour la beauté, la valeur intellectuelle et morale, Michel Chevalier, il y a soixante ans, proclamait déjà sa supériorité. Elle paraît bien avoir la direction du mouvement qui entraîne actuellement la société américaine vers son idéal de luxe, de politesse, de haute culture physique et mentale.

(A suivre.)

Arsène DUMONT.
